ABEL GESTION

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

au capital social de 5000.0 €

39 Avenue du Général de Gaulle 94700 Maisons-Alfort

RCS Créteil 881592067

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 13/10/2026

M. Romain Chevallier,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l' « **Associé Unique** »), a pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par l'Associé Unique du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 34 Rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont en remplacement de l'ancien siège social, situé au 39 Avenue du Général de Gaulle 94700 Maisons-Alfort à compter du 03/07/2024.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 2

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par l'Associé Unique de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 3 - Pouvoir

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Romain Chevallier, Associé unique

